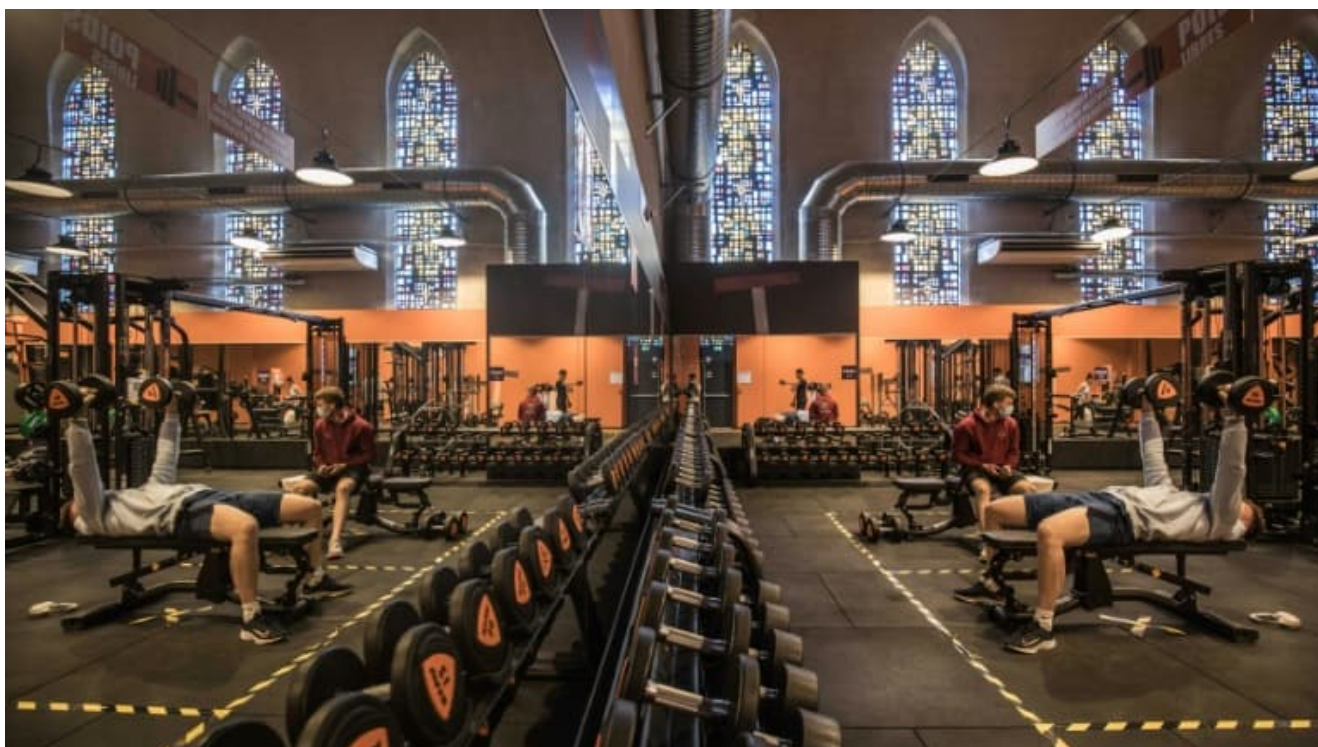


Pass exigé pour salles de sport (et centres de tir ?) : sus aux Gaulois préparant « la guerre civile »

écrit par Christine Tasin | 14 août 2021





Pass Sanitaire : plus de 50% de baisse de fréquentation pour 20% des salles de sport.

Mais Macron s'en contrefiche... mieux encore il est ravi. Certes, ses amis vont pouvoir racheter à bas prix les salles qui vont fermer, mais, surtout, il tient enfin le moyen d'obliger les Français à se défaire de leurs armes et à ceux qui s'entraînent au sport de combat d'être moins en forme, moins capables de se défendre et de prendre en mains une éventuelle guerre de défense contre des envahisseurs décidés imposer leur loi partout.

En effet, la « jauge » qui faisait que jusqu'à 50 personnes inscrites pour exiger le Pass Sanitaire vient de disparaître. A partir d'un seul pékin il faudra le pass... ça fera autant de salles de sport (et sans doute de centres de tir sportif qui pour le moment exigent ou pas le pass selon les endroits) où les Gaulois réfractaires qui s'entraînent au sport de combat « au cas où » n'iront plus, non plus que les tireurs sportifs dont un bon nombre sont des

Résistants lucides à l'islamisation... Et si vous n'avez plus de licence de tir, vous ne pouvez plus conserver vos armes... simple comme bonjour.

Je suis sûre que Macron et sa clique y ont pensé et que cela a fait partie des arguments qui ont fait qu'ils durcissent chaque semaine davantage l'accès à toutes les activités.

Pour les autres, les salles de sport clandestines où les terroristes et autres islamistes s'entraînent perdureront au nez et à la barbe des autorités...

Cela n'empêchera pas Macron de jouer le bon apôtre, prêt à faire payer les cochons de contribuables pour compenser la perte auprès de certains clubs... histoire de ne pas ajouter du désordre au désordre et des Gilets jaunes aux Gilets jaunes... Après tout, le but officiel est quand même de pousser tous les Français à se faire vacciner, sans être obligé de rendre officiellement la piqûre obligatoire...

Depuis sa mise en application, le passe a fait chuter l'activité des clubs de sport. Selon une étude réalisée pour la Fédération nationale des entreprises des activités physiques de loisirs, plus de 20 % des clubs ont vu leur fréquentation diminuer de plus de 50 %. En plus de l'impact sur la fréquentation, ils ont enregistré un nombre important de résiliations des abonnements. À Poissy, la salle «100 % forme» accuse 30 % de rejets...

Cet article est réservé aux abonnés. Il vous reste 70% à découvrir.

<https://www.lefigaro.fr/societes/les-salles-de-sport-s-enfoncent-dans-la-crise-20210811>

Après huit mois de fermeture consécutifs, c'est un nouveau coup dur pour les salles de sport. L'entrée en vigueur du pass sanitaire a fait fuir les clients.

Les salles de sport sont quasiment désertes. Il faut dire que la période n'est pas idéale. Comme tous les ans au mois d'août, les grandes villes souffrent des départs en vacances de leurs habitants. Mais cette année, même les salles des régions touristiques ne font pas le plein.

En cause, l'entrée en vigueur du [pass sanitaire](#) le 21 juillet dans les [clubs de sport](#). Il ne suffit plus d'emmener ses baskets pour aller s'entraîner, il faut aussi montrer patte blanche.

« Comparé aux mois d'août des années précédentes, la fréquentation est en baisse de 20% », affirme à BFM Business Julien Vidal, directeur commercial de KeepCool, qui possède 270 salles de sport dans toute la France.

Une étude réalisée pour la Fédération nationale des entreprises des activités physiques de loisirs, rapporte que 20% des clubs ont même vu leur fréquentation diminuer de plus de 50%, rapporte [Le Figaro](#). Le secteur, déjà affecté par huit mois consécutifs de fermeture administrative, tire la sonnette d'alarme.

Forte demande de résiliation d'abonnement

Pour contrôler les pass des clients à l'entrée, il a parfois fallu embaucher. KeepCool fait par exemple appel à des intérimaires. Pour certaines entreprises, cela représente un surcoût de plusieurs milliers d'euros chaque mois.

Comme si cela ne suffisait pas, certains clubs enregistrent même des résiliations d'abonnement. Chez KeepCool, la moyenne d'âge oscille entre 30 à 34 ans. Une population encore peu

vaccinée. Et les clients n'ont visiblement pas envie de réaliser un test toutes les 72 heures.

Pour éviter les résiliations massives, il faut ruser. L'Usine Opéra a ainsi prolongé l'abonnement des membres en incapacité de présenter le précieux sésame, rapporte Le Figaro.

« Nous avons reçu beaucoup de demandes de résiliation. Mais on a rappelé ces adhérents pour leur proposer des reports ou des compensations. Le prélèvement du mois d'août peut par exemple être réparti sur les mois suivants. D'ici là, ceux qui le souhaitent pourront être vaccinés », explique Julien Vidal de KeepCool.

De manière générale, l'entrée en vigueur du pass sanitaire passe bien auprès des clients, même si certaines salles de sport ont été victimes de campagnes de dénigrement sur les réseaux sociaux, [tout comme des restaurateurs](#). « Mais la réalité n'est pas celle des réseaux sociaux, heureusement », note Julien Vidal.

Le gouvernement [a donné rendez-vous](#) aux professionnels le 30 août pour faire un bilan du pass sanitaire. De nouvelles aides financières pourraient alors être décidées pour compenser les pertes de chiffre d'affaires.

https://www.bfmtv.com/economie/entreprises/les-salles-de-sport-desertes-depuis-l-entree-en-vigueur-du-pass-sanitaire_AN-202108130014.html